

C'est pourquoi le groupe de personnalités éminentes du Commonwealth, dans son "concept de négociation possible", a demandé au gouvernement sud-africain de retirer ses troupes des "townships", d'accorder la liberté de réunion et de parole, de suspendre les emprisonnements sans procès, de libérer Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, de lever l'interdiction qui frappe l'ANC et le PAC et de leur permettre de se livrer à des activités politiques normales. Il a demandé à l'ANC, et aux autres, d'entamer des négociations et de suspendre la violence. Ce concept demeure aussi valide aujourd'hui qu'au moment où il a été mis de l'avant. Il fut d'ailleurs reflété dans les propositions subséquentes qui visaient à instaurer l'atmosphère nécessaire à la tenue de négociations.

Dans ce contexte, le Canada et l'ensemble du Commonwealth ont récemment pris note avec satisfaction de la préférence marquée pour la voie d'un règlement pacifique et négocié, sous-tendant la déclaration de Harare de 1989 du Comité spécial de l'OAU sur l'Afrique australe. Le Commonwealth a, en outre, réaffirmé sa conviction que le système constitutionnel doit être défini par l'ensemble des citoyens de l'Afrique du Sud et que son propre rôle se limite essentiellement à faciliter l'ouverture de négociations. Nous avons toutefois bon espoir que le peuple d'Afrique du Sud, dans la définition de son nouveau régime constitutionnel, s'inspirera de la charte des Nations Unies et de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette session extraordinaire sur l'apartheid se tient à un moment qui, nous l'espérons, s'avérera être un point tournant de l'histoire de l'Afrique du Sud. Il est primordial que nous, les membres des Nations Unies, profitant de cette occasion historique qui nous est offerte, parlions d'une seule voix et soulignons le besoin urgent d'éliminer les obstacles aux négociations - car celles-ci visent à l'établissement d'un gouvernement représentatif non racial. Il appartiendra aux parties concernées de définir le processus exact des négociations. Il n'y a pas lieu de compliquer nos débats ici avec cet élément. Mais le gouvernement sud-africain doit savoir que le monde est uni dans son exigence que les négociations s'engagent, avec des représentants authentiques de l'ensemble du peuple et qu'elles ne soient pas limitées par des restrictions, des bannissements ou des emprisonnements. Quand cela se produira, la communauté internationale sera là pour fournir toute l'assistance nécessaire à la transition pacifique vers une démocratie véritablement non raciale.